POSTAUX DE PARIS

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27 - E.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr

Paris, le 13 Janvier 2010

Section de Paris 06 PDC

UNE REORG DE PLUS!

La PDC Paris 6 entame sa énième restructuration en quelques années.

Toujours les mêmes motifs : baisse de trafic, TPD+, facteur d'avenir, et re-baisse de trafic. Des emplois en moins, des gains de productivité pour la Poste, et surcroit de travail pour les facteurs, et pas un sou de plus.

Cette fois-ci , c'est 10 positions de travail +1 qui disparaissent; exit le quartier 4 et le 17 seul motorisé. La charge de travail se retrouve répartie sur d'autres QL comme si les facteurs n'en avait pas suffisamment. Bien évidemment, on nous rétorque que les facteurs ne font pas leurs horaires, qu'ils rentrent avant l'heure, qu'ils partent avant la fin de service. Il faut bien les occuper pardi !

Certes, les agents démontés ont pu acheter un quartier lors de la vente exceptionnelle, et par chance personne n'est en surnombre.

Cette restructuration n'a pas été validée par le CHSCT local qui même en étant consultatif, pouvait faire des propositions.

Pourquoi cette 2e réunion du CHSCT du 10 décembre ne s'est-elle pas tenue ? Contrairement à ce qui a pu être dit, les élus CGT se sont présentés à 10h.

Nous avons refusé de siéger face au despotisme du chef d'établissement qui a refusé la présence d'un camarade au prétexte que celui-ci n'avait pas été officiellement désigné comme titulaire alors qu'il est suppléant de la liste, et à ce titre remplit son rôle.

Le CTP (comité technique paritaire) qui se réunissait dans l'après midi n'a fait qu'entériner une organisation tronquée tout en renvoyant les discussions au niveau local pour tout ce qui concerne les aspects pratiques.

Les groupes de travail ont rendu leurs propositions, les découpages ont été faits avec la participation des facteurs de qualité et définitivement arrêtés.

QU'EN SERA T-IL EXACTEMENT DU RÉÉQUILIBRAGE ANNONCÉ PAR LA DIRECTION ?

NOUS VERRONS BIEN CE QU'IL EN SERA.

TOUTEFOIS, NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE TOUT METTRE EN OEUVRE POUR AGIR SOUS DES FORMES À DÉFINIR POUR CONTRAINDRE LA DIRECTION À REVOIR SA COPIE.